

**Syndicat
Intercommunal
pour le Gaz
et l'Électricité
en Île-de-France**



64 bis, rue de Monceau
75008 Paris
Téléphone 01 44 13 92 44
Télécopie 01 44 13 92 49
www.sigeif.fr

HAUTS-DE-SEINE
SEINE-SAINT-DENIS
VAL-DE-MARNE
ESSONNE
YVELINES
VAL-D'OISE
SEINE-ET-MARNE

Paris, le 20 décembre 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour la cinquième fois, le Sigeif lance un nouvel appel d'offres européen pour l'achat de 2360 GWh par an de gaz naturel

Le Sigeif (Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France) lance, pour la cinquième fois, un appel d'offres européen pour l'achat de 2,3 TWh par an de gaz naturel, répartis sur plus de 5000 points de consommation, pour la période 2014-2016.

Pour cette nouvelle période, le Sigeif enregistre près de 450 adhérents au groupement de commandes. 180 nouveaux membres – collectivités ou établissements publics – ont décidé de faire confiance au Sigeif pour prendre en charge leurs procédures d'achat de gaz et choisir la meilleure offre qui répondra aux besoins de leur structure.

Découpé en plusieurs lots, l'appel d'offres 2014-2016 est configuré de la façon suivante :

- > Les petits sites des communes, soit 3 100 sites pour une consommation de 350 Gwh/an.
- > Les chaufferies collectives des bailleurs sociaux d'Île-de-France, soit 335 sites consommant au total 565 Gwh/an
- > Les chaufferies des lycées de la région Île-de-France, les bâtiments des départements et leurs collèges, soit 665 sites consommant au total 615 Gwh/an.
- > Les établissements publics de santé, soit 96 sites, consommant au total 200 GWh/an, en partenariat avec le Resah (Réseau des acheteurs hospitaliers d'Île-de-France).
- > Les plus gros sites des autres membres (communes, intercommunalités, etc.), soit 900 sites, consommant au total 600 GWh/an.

L'avis d'appel public à la concurrence est publié ce 20 décembre, la procédure de sélection des offres et d'attribution des marchés faisant intervenir la commission d'appel d'offres aura lieu en mars 2014.

La période couverte par la fourniture de gaz, qui débutera en juillet 2014 pour une durée de deux années, permettra de surcroît aux acheteurs publics rassemblés dans le groupement du Sigeif de passer sans encombre les échéances programmées de suppression des tarifs réglementés à compter de 2015.

Ainsi que le souligne Jean-Jacques Guillet, président du Sigeif et député-maire de Chaville : « *Comme à chacune des consultations qu'il met en œuvre, le Sigeif entend tirer parti des meilleures opportunités de prix et de services associés du fait de cette dynamique concurrentielle qu'il a pu susciter sur le marché gazier de l'Île-de-France* ».

Contact Presse

Christine Marco
C.M.G. Partenaires Conseil
06 88 86 83 49